



CDAS du 16 mai 2023

Déclaration liminaire

Monsieur le président du Conseil Départemental de l'Action Sociale

Depuis le 19 janvier, la France connaît une mobilisation historique contre la réforme des retraites et le recul de l'âge légal de départ à 64 ans.

Totalement isolé, le gouvernement a fait le choix de passer en force cette réforme affichant ouvertement son mépris pour le peuple. Mais même si cette loi est légale, si l'on en croit les avis du Conseil Constitutionnel, elle n'est nullement légitime.

La fracture entre le peuple et son président est abyssale. Et la France est de plus en plus décriée pour sa dérive autoritaire. Le pays des droits de l'homme ne les respecte plus !

Et après quatre mois d'intense crise sociale, politique et constitutionnelle, le président Macron voudrait tourner la page et ouvrir d'autres « grands chantiers » dont un concernerait le travail.

Le problème, c'est que ni les salariés, retraités, jeunes et privés d'emploi, ni l'intersyndicale nationale, qui appelle à une nouvelle journée de grève et manifestation le 6 juin prochain, ne souhaitent tourner la page !

La CGT Finances 83 appelle les agents des finances à se mobiliser à nouveau le 6 juin 2023,

Et ce n'est pas en interdisant des manifestations, en saisissant des casseroles ou interdisant des diffusions de tracts que la contestation s'arrêtera. La colère est aussi profonde que la solitude du président, l'image des Champs Élysées déserts ce 8 mai en est la preuve.

Nous ne lâcherons rien et tel le sparadrap du capitaine Haddock, Macron et son gouvernement auront du mal à se débarrasser de la CGT car pour nous, 64 ans c'est toujours NON !

La CGT Finances 83 revendique l'abrogation de la loi Macron/Borne sur les retraites.

L'action sociale dans notre ministère ne déroge malheureusement pas à la règle des politiques régressives. Le budget baisse, les restaurants ferment, les centres de vacances sont en vente, les logements sociaux sont de plus en plus inaccessibles, les berceaux insuffisants, et l'on s'étonne de la faible attractivité de notre ministère !

Pour rappel, ce sont nos luttes qui ont construit notre action sociale de haut niveau, action sociale que le ministère et ses représentants sont en train de démolir !

Mais vous nous expliquerez sans doute que c'est pour mieux répondre aux besoins croissants des agents du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, que les délégations départementales sont supprimées et remplacées par une unité régionale de l'action sociale avec des délégués de proximité, que les associations du ministère vont bénéficier d'une nouvelle gouvernance et que 14 résidences de vacances EPAF sur 19 sont en vente !

À l'opposé, **La CGT Finances 83 revendique une action sociale à la hauteur des besoins de toutes et tous, actifs, retraités, non-titulaires et ayant droits** pour :

- permettre de se loger dignement,
- développer le droit aux vacances,
- donner la possibilité d'accéder à la culture, aux sports, aux loisirs,
- favoriser une restauration collective de qualité avec notamment le maintien du restaurant administratif de Saint-Bernard,
- augmenter la valeur faciale des titres restaurants avec une participation de 60% de l'employeur,
- offrir un nombre suffisant de places en crèches.

Pour ce faire, le budget d'action sociale doit être calculé, à minima, sur 3% de la masse salariale des actifs et sur 3% des pensions des retraités sans aucune réserve.

Il faut aussi des délégations départementales pour mener ces actions. La proximité virtuelle que propose le ministère ne peut pas remplacer le lien physique et humain qu'ont tissé les délégués et leurs assistants.

La CGT Finances 83 n'accepte pas la liquidation de notre action sociale, fruit de nos luttes passées. Elle déclare :

- **NON à la suppression des CDAS et du réseau départemental d'action sociale**
- **NON à la vente des résidences de vacances EPAF**
- **NON à la nouvelle gouvernance des associations**
- **NON à la baisse des budgets de l'action sociale**

La CGT Finances 83 exige **le retrait de ces projets destructeurs.**

La CGT Finances 83 demande l'annexion de cette déclaration au PV de cette séance.